



Procès-verbal de l'assemblée générale du vendredi 23 mars 2018

A.R.C.A.D.E
Association de Résidents
de la Cadière d'Azur
pour la Défense de l'Environnement
Déclarée en préfecture le 4 mai 1987

Siège social
ARCADE chez Marcel SIMON,
817 chemin des Luquettes, 83740 La Cadière d'Azur
Tél : 06 87 04 00 78
@ : arcade.jm@orange.fr site : www.arcadiere.org

Madame, Monsieur, cher adhérent, bonjour,

Voici le procès-verbal de l'assemblée générale du 23 mars 2018 qui s'est déroulée de 18h00 à 20h30 salle communale Lucien Fontanarosa de La Cadière d'Azur.

Nous ont fait l'honneur de leur présence :

- 59 adhérents présents ou représentés (23) sur les 116 que compte l'association au 23 mars 2018.
- René JOURDAN, maire de la Cadière d'Azur et trois adjoints : Corinne BONNIFAY, Sébastien MARTINEZ et Renée MERIC Eliane FEVRIER et Robert DELLEDA, malades, étaient excusés ainsi que Daniel ARLON retenue par l'assemblée générale de l'association des vins de Bandol qui se déroulait dans le même temps.
- Valérie GOMEZ-BASSAC, députée de la 6^{ème} circonscription du Var, représentée par sa cheffe de Cabinet Fatiha EL BAYID

Les conseillers d'ARCADE étaient tous présents : Yves ADAM – Karine ARNAUD - Christian BONIN - Franck DUMAY –Fernand MARTINI - Alain PEREZ - Louis PION - Marcel SIMON - Danielle SORBA

Assemblée Générale

Ont été approuvés à l'unanimité :

- **Annexe 1** : le compte-rendu d'activité (avril 2017/mars 2018)
- **Annexe 2** : le rapport moral
- **Annexe 3** : le bilan financier 2017 et le montant de la cotisation 2019
- **Annexe 4** : l'élection des conseillers de l'ARCADE

Ont été ensuite présentés quelques points de préoccupations des adhérents et un échange a eu lieu. Il fait l'objet de l'**annexe 5**

L'assemblée s'est terminée par un apéritif réalisé à partir de boissons provenant de l'agriculture raisonnée et de mets achetés à la Cadière d'Azur.

Pour le conseil de l'ARCADE
Marcel SIMON

Annexe 1 – Compte-rendu d'Activités

Compte-rendu d'activités avril 2017/mars 2018

- Réunions de bureau, réunions relatives aux finances
- Réunions bimestrielles du conseil de l'ARCADE (6 à 7 par an),
- Réunions des 4 GR, démarches et actions des membres des GR.
- Préparation de l'assemblée générale, de la fête de l'ARCADE.
- Contacts avec les autres associations.
- Recherches et démarches personnelles des conseillers.
- + de 1000 emails émis et reçus en un an sur arcade.jm@orange.fr
- Quelques centaines de coups de tél.
- Quelques dizaines de courriers, tracts + postage direct.
- Contacts et réunion avec les élus, les administrations
- Réunions du collectif et bureau « SPANC SSB le juste prix », distrib tracts
- Réunions du collectif « Stop LGV SSB » - du collectif « circuit et aéroport du Castellet »
- (JS MS PB) Réalisation du site, son administration, son alimentation

Annexe 2 – Rapport Moral

Dans le silence des villages, les associations sont des oasis, plus il y a d'associations plus le bien-être social est présent. La force d'une association ce n'est pas seulement le nombre de ses adhérents, bien qu'il soit un signe fort, elle provient de la qualité des réflexions et des actions de ses adhérents, et peut-être plus encore de la force de la relation entre les adhérents.

L'ARCADE a pour objectif de veiller :

- *A la préservation et à l'amélioration : du calme et de la sécurité, de la propreté et de la protection de la biodiversité*
- *A éveiller l'intérêt des habitants sur de multiples sujets et à faire progresser la connaissance des affaires locales, l'association c'est un journal local, c'est « l'écho du chemin » Il permet aux riverains de connaître un peu plus la vie de la commune et de mieux y prendre part.*

UN : Nous ne prétendons pas pouvoir tout traiter,

DEUX : quand nous attaquons une affaire nous pouvons nous tromper, il nous faut sans cesse creuser pour aller à la racine des choses et mieux coller à la réalité.

TROIS : Nous faisons ce que nous pouvons, bénévolement.

Pourquoi un rapport moral : Expliquer l'esprit que souhaite avoir l'association. Quel est cet esprit ?

Savoir de quoi on parle – traiter à charge et à décharge – avancer pas à pas – s'appliquer à bien faire – être persévérant (la vie d'une association c'est fragile) – savoir encaisser – Dire les choses – Savoir résister, dire non – Ne pas dénoncer mais jouer les intermédiaires tant que possible – Accompagner quand on ne peut interdire (nuisances sonores des commerces de mariages et du circuit et de l'aérodrome du Castellet) – Etre solidaire avec les autres associations – innover (groupes de réflexion, fête de l'ARCADE, vide-greniers, propreté des chemins, collaboration inter associations, création du site www.arcadiere.org... – Partager l'information en permettant à chacun d'être au même niveau de connaissance – S'amuser, prendre du plaisir à l'avancée et la vie de l'association.

Une petite histoire :

Il arrive que des actions légères se déploient en événements inouïs !

« C'est l'histoire d'un monsieur qui marche dans la rue, rue déserte d'une ville, il fait froid, il a un grand manteau et un chapeau melon sur la tête. Il marche, marche, tranquillement, d'un pas égal.

Une porte cochère, et en gros sur une belle plaque de cuivre « docteur : spécialiste en tout »

L'homme entre et attend dans la salle d'attente, vide.

Au bout d'un moment le docteur passe la tête par la porte de son cabinet et l'invite à entrer, ce qu'il fait.

Une fois entré, il se tient debout au milieu de la pièce et regarde le docteur qui lui demande :

« Qu'est-ce qui vous amène mon bon Monsieur ? »

L'homme ne répond pas.

Le docteur vient alors vers lui et lui dit *« Défaites vous donc »*, l'homme ne bouge pas plus

« Bon, je vais vous aider » Il s'approche du Monsieur. Il lui prend le chapeau qu'il a sur la tête, surprise !

Sur la tête il y a une fort belle grenouille ! Le docteur s'approche encore, et il prend la grenouille dans sa main, nouvelle surprise, la grenouille est collée à la tête du Monsieur par une patte.

« Et bien ! Mais Euh ! C'est arrivé comment cela, mon brave Monsieur ? »

« Cela, a commencé tout connement par un bouton à la patte répondit la grenouille ».

Après cette transition Darwinienne, voici l'évolution plus modeste de l'association

AG avril 2015 : l'asso compte 29 familles d'adhérents

octobre 2015 : Le conseil se réunit chez son président Henri Canacos à la Font des Luquettes, Henri CANACOS ne vient plus que deux mois par an dans le Var et passe la main, il est fortement question de dissoudre l'association faute de volontaire au sein du conseil pour reprendre la présidence. Nos amis de l'ADIR Jas de Clare sont évoqués. Aucun des conseillers présents ne souhaite reprendre la présidence, on me sollicite, après avoir émis des réserves, je m'y colle.

2016 : L'association compte 56 familles. Mon idée est « comment porter un sac à plusieurs » comment intéresser les adhérents à cela, l'idée des GR est en marche.

2017 : l'association compte 102 familles. Les GR commencent à travailler et obtiennent des résultats. Le site de l'association après un gros travail réalisé par Jacques SOLER aidé de Philippe BOCK est mis en ligne en décembre 2017.

2018 : 116 familles sont à ce jour recensées dans l'association. ARCADE a ses propres matériels de communication. On peut désormais être totalement au courant de tout avec le site, chacun peut se renseigner, chacun peut s'approprier les informations. On peut tous être au même niveau de connaissance et en retour on peut enrichir le site et communiquer par ce biais alors qu'avant juste quelques informations passaient. 2018 Le bateau ARCADE sort du port.

2019 : Pourquoi pas ! : L'ARCADE est en vitesse de croisière, la mémoire et le savoir sont communs, les groupes de réflexion sont autonomes, chacun a un coordonnateur et un plan d'action. Plusieurs ateliers des Groupes de Réflexion se déroulent dans l'année.

2020 : des Groupes de Réflexion inter-associations de Sud Sainte Baume se mettent en place, les élus y participent. Des journées d'ateliers de ces GR bourgeonnent dans SSB.

Pour finir ce rapport moral, Merci en tout premier lieu à mon épouse qui fait preuve de pas mal de compréhension pour le temps que je n'accorde pas à m'occuper de notre maison. Merci à nos anciens conseillers qui ont mené

l'association depuis 1987. Merci aux conseillères et conseillers de l'ARCADE, dont on relève mois après mois un certain plaisir à se retrouver. Merci à notre administrateur Jacques SOLER pour tout le travail réalisé pour le site, Merci aux adhérentes et adhérents un peu plus nombreux cette année que l'an passé. Merci aux associations soeurs de La Cadière et de Sud Sainte-Baume avec lesquelles nous travaillons et sommes solidaires (Décharge, Spanc, CAC, LGV...)

Merci aux élus, dont la présence à cette assemblée montre leur volonté de participer, de nous comprendre et de nous aider.

Merci pour votre attention, Je vous souhaite une bonne assemblée 2018

Marcel SIMON

Annexe 3 : Finances

La cotisation 2019 est maintenue à 15 €

Bilan financier 2017

Dépenses Frais financiers (tenue de compte) 122.03 € Frais de poste 59.82 € Fournitures de bureau : copies, cartouches, tampons, massicot 621.69 € Vidéo-projecteur + écran 628,52 € Frais pour réunion (pot de clôture) 26.30 € Frais d'assemblée générale : (pot) 169.03 € Frais fête ARCADE 17/09/2017 2174.22€ Publications journal officiel 31.00 € Déplacements 17.01 € Dépenses 3849.62 €	Recettes Cotisations 90 adhérents 1350 € Participation fête ARCADE 72 participants 1440 € Recettes 2790.00 € Résultat de l'exercice - 1059 €
Comptes de résultats Solde exercice précédent : 5837.75 € Solde négatif 2017 : - 1059,62 Total : € 4778.13 €	Comptes financiers Caisse : 51.60 € CCP : 2433.36 € Produits financiers : 59.37 € Compte livret : 2233.80 € Total : € 4778.13 €

Annexe 4 – Election des conseillers de l'ARCADE

Election des conseillers de l'ARCADE : les 9 sortants (présents) se représentent et sont reconduits à l'unanimité

Yves ADAM – Karine ARNAUD - Christian BONIN (secrétaire) - Franck DUMAY –Fernand MARTINI (Vice-Président) - Alain PEREZ - Louis PION - Marcel SIMON (Président) - Danielle SORBA (Trésorière)

Annexe 5

Exposés de quelques points de préoccupation et échange entre tous

Chères adhérentes et adhérents, Les conseillères et conseillers d'ARCADE vous souhaitent une bonne lecture et vous rappellent que vous êtes invités à participer aux Groupes de Réflexion sur vos thèmes de préoccupation et autre soit en y participant directement, soit en faisant remonter vos témoignages, vos propositions...

L'ARCADE adhère et participe activement à plusieurs collectifs d'associations de préservation de l'environnement : SPANC Le juste prix – Nuisances sonores du circuit et de l'aérodrome du Castellet – décharge illégale du Castellet – stop LGV sud Sainte Baume.

Par ailleurs elle développe en son sein des groupes de réflexion (GR) par thèmes de préoccupation. Quatre GR se sont créés en 2017 :

- GR NdB (Nuisances dues aux Bruits)
- GR MVD (Malpropreté et Visuels Dégradés)
- GR VEDR (Vitesse Excessive et Dangerosité des Routes)
- GR DEB (Débroussaillage)

Comment fonctionne un Groupe de Réflexion (GR) :

- Chaque adhérent(e) peut créer un GR qu'il soit relatif à une préoccupation, un divertissement ...
- Celle ou celui qui crée un GR, s'en occupe, le prend en charge
- Chaque adhérent(e) peut devenir membre d'un GR
- Le GR
 - S'organise de façon autonome en mettant en place une ou un coordonnateur
 - Se réunit chaque fois qu'il le juge utile
 - Définit précisément le cadre de sa réflexion,
 - Définit un plan d'action
 - Répertorie la liste des points noirs : photos, témoignages...
 - Identifie les administrations concernées,
 - Rappelle la réglementation et la loi,
 - Propose des actions d'amélioration.
 - ...

A noter que, systématiquement, les documents finalisés de chaque GR sont validés par le conseil d'administration de l'ARCADE avant suites.

Le Groupe de Réflexion MVD (Malpropreté et Visuels Dégradés)

Objectifs de ce GR :

- Améliorer la propreté et les visuels de nos quartiers
- Réduire la masse annuelle des déchets collectés

Premiers résultats :

- Nouveaux conteneurs chemin de Cuges
- Amélioration propreté par CASSB
- Propreté des chemins les 1^{er} samedis de chaque mois depuis le 3 février 2018.

Le Groupe de Réflexion NdB (Nuisances dues aux Bruits)

Objectifs de ce GR :

- Assurer la tranquillité des riverains,
- Tendre à faire de nos quartiers une zone de silence

Commerces de mariages : Ce qui semblait s'arranger d'après les écrits de l'exploitant, revient, malgré l'engagement de ne plus en faire. Un viticulteur met en avant que les revenus qu'il tire d'activités supplémentaires lui permet de « vivre » et de pouvoir payer décemment ses employés. Ce sont des revenus faciles ou le travail principal à faire est de mettre à disposition le site. Nous comprenons qu'un tel ou un tel à des difficultés, nous n'acceptons pas pour autant le tapage nocturne des mariages. Pour 2018 quatre mariages sont prévus courant l'été. Nous espérons que l'exploitant saura mieux gérer les nuisances sonores que par les années passées. Notre crainte est aussi que le nombre de mariages n'augmente d'une année sur l'autre, comme par le passé : 8 en 2016 et 15 en 2017.

Nos élus ne peuvent pas interdire ce type d'activités, mais ils sont garants de la tranquillité des administrés.

Ne pouvant aussi interdire ce commerce de mariages, L'ARCADE reste en contact avec l'exploitant pour sensibiliser les DJ et les mariés à être discret lors des mariages dans notre environnement.

Affaire à suivre.

Circuit et aéroport du Castellet :

Un collectif d'associations de sud Sainte-Baume se constitue pour essayer de limiter au mieux les nuisances sonores du circuit et de l'aéroport du Castellet. Réunion prévue le 29 mars 2018 commune d'Evenos.

Affaire à suivre sur le site www.arcadiere.org

Le Groupe de Réflexion VEDR (Vitesse Excessive et Dangerosité des Routes)

Objectifs de ce GR

- Traiter les points sensibles tels que : la départementale 87, le croisement entre la D87 et le chemin de Cuges, le virage dangereux au niveau du N°400 du chemin des Belles Pierres...
- Sensibiliser les riverains à rouler moins vite sur nos chemins (bruits, poussières et pollutions)

Nos chemins sont tous limités à 30 km/h « Ah! Ah! Ah! Ah! »

A quoi sert vraiment cette limitation à 30 km/h, personne ne la respecte, la moyenne c'est plutôt au-dessus de 50 km/h et il arrive que des véhicules y circulent à plus de 70 km/h.

La décharge illégale du Castellet contribue à accentuer la dangerosité de la D 87 par la centaine de poids lourds journaliers qui la desservent. Avec l'association des vins de Bandol et avec l'appui de notre députée nous combattons cette illégalité nuisible. Sur une initiative de l'ARCADE et la rédaction d'un courrier par ses soins, Lettre cosignée par les quatre associations du nord de la Cadière au Préfet du Var avec copie à toutes les collectivités locales concernées et réponse du Préfet en sept 2017 indiquant que la décharge du Castellet est bien illégale, réponse de notre députée qui nous indique qu'elle va s'occuper de cette affaire et réponse du président de la région

PACA qui indique qu'il met ses services sur le coup. Voir le site www.arcadiere.org pour tous les courriers de ces différentes entités.

Le Groupe de Réflexion DEB (Débroussaillage)

Objectifs de ce GR

- Limiter les risques de propagation d'incendie et protéger les habitations
- Etre une aide aux adhérents pour la compréhension de ce qu'il faut faire

C'est l'humain qui est le facteur de risque principal de survenue des feux de forêts, pas la nature. Le débroussaillage des zones habitées limite les départs de feu.

En retour, un débroussaillage réalisé correctement protège réellement sa maison.

La mairie de la Cadière, commande chaque année à l'ONF le contrôle des zones habitées boisées, du moins une partie.

En cas de non réalisation du débroussaillage, des infractions contraventionnelles de 4^{ème} classe peuvent donner lieu à une amende dont le montant peut s'élever jusqu'à 750 € et les astreintes par jour jusqu'à 75 €.

Les outils électriques créent bien moins de départs de feu que les outils thermiques, par ailleurs, ils sont bien moins bruyants.

Le groupe de réflexion « Débroussaillage » de l'ARCADE, né fin 2017 à des pistes d'amélioration à explorer : mutualisation des moyens (broyeurs) – se mettre à plusieurs voisins pour faire réaliser le débroussaillage de plusieurs parcelles par un même forestier...

Vous trouverez toutes informations relatives aux actions de ce GR sur le site www.arcadiere.org

Le collectif « SPANC SSB Le juste prix » site : www.spancssblejusteprix.org

Après plusieurs années, les actions du collectif portent leurs premiers fruits, la DSP devrait être renégociée en 2018.

La CA SSB aurait décidé de revoir le contrat de la DSP. Nous pensons que c'est une bonne décision.

Le bureau du collectif « SPANC SSB le juste prix » a proposé son concours à la CA SSB pour lui apporter la petite expertise qu'il a acquis dans ce domaine depuis quelques années (CLCV).

Dans l'attente de cette révision de la DSP, il n'est pas inutile de continuer à suspendre le paiement.

Affaire à suivre.

Le lien du site du collectif est bien sûr sur notre site www.arcadiere.org

Le collectif « stop LGV SSB »

Il a tenu son assemblée générale le 22 mars 2018

Il confirme que **le projet est toujours d'actualité.**

L'état du réseau français hors lignes TGV est vétuste

La « ligne nouvelle » est là juste pour l'égo des élus de région

Elle se fera au détriment de la rénovation des réseaux existants

Travaux pharaoniques pendant + 20 ans = pb Nappes Phréa + nuisances

Ce projet aberrant continue à prendre nos sous (Etude) et cela durera

Il bafouera les interdits de la charte du PNR de la Sainte-Baume

Le recours pour reprendre les réunions de concertation a été rejeté, un appel est en cours

Il est nécessaire de continuer à se mobiliser, d'adhérer

La cotisation est de 5 € pour les particuliers, 50 € pour les associations.

Le site « stop lgv ssb » est en lien sur le site www.arcadiere.org

Autres Préoccupations des adhérents

Amélioration Accès à internet (GR AAI : Christophe PEVERI, adhérent de l'ARCADE souhaite lancer un Groupe de Réflexion AAI (Amélioration de l'Accès à Internet) Son appel est sur le site www.arcadiere.org

Sécurité : Effractions – PCS – Protocole d'alerte ...

Protection de la Biodiversité (GR PdB ?)

Pression réduite de l'eau sur les hauts

Chenilles processionnaires

Dégâts des sangliers

Compteur Linky

LGV

PLU – logements sociaux prévus chemin de la Bégude

Nota : (plus c'est gros moins on voit parfois) Un gros oubli lors de cette assemblée générale de l'ARCADE : le PLU et les logements sociaux prévus chemin de la Bégude.

L'ARCADE n'est pas contre les logements sociaux qui sont indispensables dans notre société (80 % de la population française serait éligible aux logements sociaux), mais pas n'importe où : chemin de la Bégude il n'y a pas d'assainissement, il faudrait construire une micro station aux frais des contribuables, sans compter l'entretien périodique, il n'y a pas de commerces, il n'y a pas de moyens de transport en commun, bref cet endroit ne nous semble pas bien adapté.

Dates à retenir

Réunion du collectif circuit et aéroport du Castellet : jeudi 29 mars 2018 18h à Evenos

Propreté des Chemins : Samedi 7 avril 2018 RV 10h00

Fête des voisins : Vendredi 25 mai 2018

Vide grenier de l'ARCADE : 9 juin 2018

Fête de l'ARCADE : 16 septembre 2018

On retiendra que Monsieur le Maire attend un projet de courrier de notre part relatif à la dangerosité du croisement de la départementale 87 avec le chemin de Cuges et que la Cheffe de Cabinet de notre Députée applaudit à l'initiative de la propreté des chemins tous les premiers samedis du mois.

Fin de l'assemblée générale

Pour le conseil d'administration de l'ARCADE

Marcel SIMON